



Huitième séance (spéciale)

Mercredi 9 juin 2004, 15 h 45

Présidence de M. Guevara

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. JOSÉ LUIS RODRÍGUEZ ZAPATERO, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

La Conférence internationale du Travail a aujourd'hui l'immense honneur de recevoir la visite de Son Excellence Don José Luis Rodríguez Zapatero, Président du gouvernement de l'Espagne.

Pour présenter cet illustre invité, c'est le Secrétaire général de la Conférence, M. Juan Somavia, qui prendra la parole.

Original espagnol: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Monsieur le Président, Don José Luis Rodríguez Zapatero, Monsieur le Président de la Conférence, chers amis, l'Organisation internationale du Travail est honorée de recevoir un homme comme vous, un être humain qui a su fonder son orientation politique sur les valeurs du respect de l'autre et du dialogue comme force de changement. Il l'a fait avec cette force qui transmet sa conviction profonde dans les idéaux humanistes qui l'inspirent.

Monsieur le Président, vous avez dit avec fierté que vous représentiez une génération d'Espagnols qui s'est formée librement et qui a grandi dans la liberté, qui a la démocratie pour langue maternelle. Le monde entier se reconnaît dans cet effort collectif qui, avec difficulté mais aussi avec beaucoup de naturel, a permis de faire passer l'Espagne à la démocratie.

A l'OIT, nous sommes fiers de vous avoir accompagné pendant ces moments difficiles, lorsque la démocratie était la plainte réprimée de tout un peuple. Nous pensons que le groupe d'étude de l'Organisation qui est allé en Espagne en 1969 pour examiner la législation du travail à la lumière des principes de notre Constitution, a favorisé cette évolution et aidé à façonner ce monde du travail émergent, mais structuré, prêt à assumer ses responsabilités, une fois la démocratie rétablie.

C'est pour nous un honneur que de recevoir ici dans cette enceinte tripartite un dirigeant politique qui représente la modernité, mais aussi l'histoire et la démocratie de cette grande nation européenne ouverte au monde, je veux parler de l'Espagne.

Le modèle espagnol est un mécanisme de dialogue social et d'accords pour construire des équilibres dans les politiques économiques et sociales. Pour nous, à l'OIT, il est une source d'inspiration et d'apprentissage essentielle. Nous sommes l'expression internationale du tripartisme. Je dois

rendre hommage aux dirigeants gouvernementaux et aux dirigeants des associations patronales et syndicales qui ont été capables de construire un consensus lorsque l'histoire l'exigeait.

L'expérience espagnole a montré qu'il était possible d'entrer dans l'économie mondiale et d'ouvrir les marchés et la société tout en restant attentif au social. Mais cette attention au social doit être constante.

Dans votre discours d'entrée en fonctions, lorsque vous avez rendu hommage à l'héritage intellectuel et aux valeurs de votre grand-père, vous avez dit que les conditions sociales des plus défavorisés seraient une des priorités de votre gouvernement. C'est pourquoi ce message aujourd'hui est extrêmement important pour nous tous lorsque la Conférence internationale du Travail aborde les sujets liés à la dimension sociale de la mondialisation.

A l'OIT, nous édifions les bases de ce qui pourrait aboutir à un consensus mondial pour parvenir à une mondialisation juste, créant des opportunités et garantissant le travail décent pour tous. Ce sera la grande tâche du futur, un grand défi pour le monde à tous les niveaux, gouvernements, organisations internationales, entreprises, syndicats, partis politiques et la société dans son ensemble. Le grand défi qui consistera à construire, face à tant d'intérêts divers, un avenir commun de dignité pour tous.

L'OIT souhaite vous accompagner dans votre grand effort national, mais aussi vous inviter à mettre votre énergie et votre autorité si méritée sur le plan international au service d'une mondialisation juste. Je suis sûr que c'est un sujet qui vous tient à cœur, vous l'avez démontré toute votre vie, vous avez engagé le dialogue avec sincérité, recherché des solutions avec réalisme et affirmé les valeurs de la coexistence, de l'égalité et de la justice sociale.

Votre gouvernement est composé de huit ministres hommes et de huit ministres femmes, ce qui montre également un souci de cohérence entre la parole et l'action. En tant que Latino-américain, je ne peux que rappeler la contribution considérable que l'Espagne, libérée du totalitarisme, a apportée au rétablissement de la démocratie dans notre région. Nombre d'entre nous avons également connu les larmes amères de la dictature, mais toujours, nous nous tournons vers l'Espagne et nous avons reçu les encouragements de nombreux amis pour poursuivre la lutte.

Nous sommes honorés de votre présence. Nous reconnaissons en vous le dirigeant d'une Europe qui a la ferme volonté d'avancer confiant sur la voie de la mondialisation en conférant à ce processus une

dimension sociale qui est à la base de l'identité européenne, mais aussi le dirigeant d'une Europe qui, au milieu de sa propre construction, ne peut oublier qu'il y a d'autres mondes moins heureux, moins chanceux qui ont besoin de sa solidarité et de son appui pour avancer.

Monsieur le Président, nous sommes honorés que l'OIT soit la première organisation du système des Nations Unies à laquelle vous rendez visite.

Merci de votre présence.

Original espagnol: M. José Luis Rodríguez ZAPATERO (Président du gouvernement espagnol)

Je tiens à féliciter M. Milton Ray Guevara, secrétaire d'Etat au travail de la République dominicaine, pour son élection à la présidence de la 92^e session de la Conférence internationale du Travail. Je souhaite également remercier M. Somavia pour ses paroles aimables. Je le salue et je l'admire pour la façon dont il exerce sa fonction de Directeur général de cette organisation.

C'est la première fois que, en tant que Président du gouvernement de l'Espagne, je prends la parole devant l'assemblée d'une organisation appartenant au système des Nations Unies. Ce faisant, j'éprouve une grande émotion à quelques mètres, en effet, de la salle des Conseils, ce symbole de l'ancienne Société des Nations offert à l'Organisation par l'Espagne en 1937. A ce moment-là, malgré la guerre qui frappait mon pays, les maximes de Francisco de Vitoria et les fresques de José María Sert ont été choisies pour clamer haut et fort les valeurs suprêmes de la paix, de la justice, du respect du droit international et de la défense de la dignité de la personne.

Parler du travail dans une organisation internationale multilatérale me permet d'exprimer mes préoccupations politiques s'agissant des effets sociaux de la mondialisation et, d'une manière plus générale, à propos de la gouvernance du monde. Parler de tous ces sujets au sein d'une organisation des Nations Unies revient à parier pour une vision politique multilatérale des relations internationales face aux tentations et à la réalité de l'unilatéralisme.

Le système des Nations Unies ouvre la voie à une institutionnalisation de la société internationale qui dépasse les simples rapports de force. Actuellement, il est absolument indispensable de renforcer et de dynamiser l'action des Nations Unies et des systèmes multilatéraux de coopération, à l'échelle mondiale.

Les idées d'une vision cosmopolite de l'ordre international sont l'expression de la nécessité de voir la souveraineté comme une autorité légitime qui repose sur le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques.

L'autre voie possible que celle de l'unilatéralisme et du néolibéralisme suppose une vision plus complexe de la politique mondiale et de l'évolution de l'économie.

Concrètement, sur le plan social il faut faire avancer simultanément, dans leur application à l'échelle internationale, les principes du projet traditionnel de la démocratie sociale et consolider les progrès accomplis dans la coordination multilatérale internationale. Alors parler du rôle de l'OIT dans ce nouveau projet international nous oblige à tenir compte d'un objectif, à savoir donner une dimension sociale aux relations internationales. Tel doit être le grand dessein du XXI^e siècle. Si au XX^e siècle, les droits de l'homme ont représenté une véritable conquête,

si au XX^e siècle, les droits civils et politiques ont été progressivement consolidés et élargis dans bien des pays du monde, le XXI^e siècle devrait être le siècle des droits sociaux.

Les droits sociaux constituent l'équilibre nécessaire pour le développement économique, pour l'expansion et la libéralisation des marchés, pour la coopération économique et pour une ouverture permanente des économies du monde. Car la réforme ou la libéralisation des échanges ne peut se faire que dans le cadre d'une stratégie globale de développement durable. Il n'y a pas de développement plus durable que celui qui intègre les droits sociaux et les droits qui protègent la dignité de la personne.

L'OIT possède une double dimension. D'une part, elle élabore des normes internationales, d'autre part, elle sert de tribune pour la rencontre tripartite de gouvernements, de syndicats et d'associations d'employeurs, et tout cela dans le cadre mondial où se développe l'économie internationale. L'Organisation internationale du Travail est donc une institution clé pour doter de cette dimension sociale nécessaire l'économie mondialisée et le commerce international grâce à la très longue expérience qu'elle a acquise en matière d'élaboration de normes internationales, l'OIT est munie de conventions qui constituent un cadre de droits fondamentaux, tels que ceux consignés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux du travail de 1998, laquelle ne fait que garantir ce rôle fondamental.

Liberté d'association, abolition du travail forcé et du travail des enfants, non-discrimination, tels sont les mots clés pour qu'un Etat puisse prendre part à l'économie internationale dans des conditions économiques et sociales qui ne reposent pas sur la violation de principes universellement reconnus.

A partir d'un pays européen comme l'Espagne et d'un gouvernement comme celui que je représente, qui souhaite avant tout renforcer et consolider le projet politique européen, ce projet politique se définit par le dialogue, la paix, la liberté et la justice sociale, je tiens à rappeler comment le Conseil de l'Union européenne a retenu comme critère le respect des règles sociales internationales de l'OIT en tant qu'élément d'évaluation de l'ouverture commerciale.

L'Europe estimant qu'il est non seulement possible mais aussi nécessaire d'appliquer des règles sociales à la mondialisation. L'OIT est une institution de référence incontournable. Trouver l'équilibre entre la libéralisation des marchés, l'application de règles sociales minimales et l'aide au développement n'est certainement pas une tâche facile, mais c'est une mission à entreprendre d'urgence et à laquelle nous ne pourrions pas nous dérober.

Car il serait tout aussi négatif sur le plan social de libéraliser les marchés sans tenir compte des effets sociaux de ces mécanismes que d'instaurer un nouveau protectionnisme sous le couvert des droits sociaux.

On ne peut pas agir en employant des formules qui cherchent à augmenter artificiellement les charges sociales des pays en développement, même si l'on invoque comme prétexte politiquement correct la lutte contre le «dumping social».

Les systèmes de relations professionnelles doivent être fondés sur la liberté syndicale et sur la négociation collective. Dans ces systèmes, les coûts sociaux doivent cadrer avec la situation économique du pays et ils doivent aussi résulter des décisions prises par

les acteurs sociaux dans le cadre d'une libre négociation.

L'OIT fête maintenant ses 85 ans. Depuis, elle n'a jamais renoncé à ses deux principales caractéristiques: être un instrument pour la paix mondiale et, pour y parvenir, lutter pour la justice sociale.

Au long de ces quatre-vingt-cinq années, cependant, le monde a changé. Notre Organisation est devenue universelle. Elle n'est plus affectée par les effets des divisions idéologiques de la guerre froide, mais d'autres défis de la même ampleur nous attendent, notamment ceux qui sont liés à l'internationalisation et à la libéralisation des échanges, au respect universel des droits de l'homme et au développement des pays qui possèdent moins.

Les systèmes de valeurs, les aspirations sociales, les rapports entre les citoyens et les Etats, les relations entre les pays et les espaces régionaux se font aujourd'hui dans des conditions qui n'existaient pas à l'époque où cette Organisation est née et s'est développée.

Sur le plan économique, le contexte multilatéral et les conditions ont été bouleversés ces dernières années. Les nouvelles technologies, le progrès scientifique sont des moteurs de l'économie qui ont comprimé le temps et l'espace, révolutionné les échanges et remis en question certains acquis sociaux. Aussi ont-ils obligé les gouvernements et les autorités publiques à revoir leur rôle.

La mondialisation du commerce, riche de possibilités de développement, nous place paradoxalement, aujourd'hui comme il y a quatre-vingt-cinq ans, face à de nouvelles formes de ce que, auparavant, on appelait «la question sociale».

La pauvreté gagne du terrain et répétons-le, frappe surtout les femmes dans toutes les régions du monde.

L'exploitation indigne des enfants au travail est un thème malheureusement d'actualité, tout particulièrement dans certaines régions. Ces situations indignes devraient provoquer une révolte collective.

Pendant la dernière décennie, la réflexion sur le développement durable s'est imposée, notamment la réflexion sur la protection de l'environnement.

Malgré tous ces changements, l'OIT a su développer avec lucidité et détermination ces questions dans le système des Nations Unies. L'OIT est en train de mettre sur pied de nouvelles méthodes d'action qui renforceront le rôle du tripartisme international dans les revendications progressistes des droits du travail.

J'aimerais citer ici tout particulièrement deux initiatives remarquables: la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et le lancement d'un débat approfondi, au niveau international, sur la dimension sociale de la mondialisation.

Je crois que les réflexions politiques que je présentais il y a quelques minutes correspondent parfaitement à la décision prise en 2001 par le Conseil d'administration du BIT de créer la Commission sur la dimension sociale de la mondialisation. Le rapport de cette Commission, et le débat sur ses conclusions qui a commencé le 7 juin dernier au sein de cette même Conférence, nous permet d'espérer disposer de critères pour poursuivre dans la voie que nous défendons.

A mon sens, le rapport de la Commission mondiale nous propose des idées très utiles pour une réflexion stratégique.

Tout d'abord, la construction d'une dimension sociale de la mondialisation, par le biais du renforcement des systèmes de bonne gouvernance, est une tâche importante qui sera présente dans les discussions internationales au cours des prochaines années.

Ma réflexion sur la mondialisation de l'économie et ses conséquences sociales part de la nécessité de faire en sorte que le travail décent ou le «travail digne» comme on dit en Espagne, devienne un grand objectif mondial et pas seulement un objectif de l'OIT.

Je pense aussi que l'OIT pourrait répondre favorablement à l'appel qu'a lancé la commission pour améliorer la participation et la responsabilisation du système multilatéral, par la mobilisation du tripartisme mondial. De cette façon, nous contribuerions pleinement à la construction de la dimension sociale de la mondialisation.

Nous souhaitons et nous défendons une mondialisation dotée de cette dimension sociale et fondée sur des valeurs universelles communes, sur le respect des droits de l'homme et sur la dignité de la personne. Une mondialisation juste, intégrante qui serait gouvernée démocratiquement et qui offrirait des possibilités et des avantages concrets à tous les pays et à toutes les personnes.

Très souvent, l'attention s'est concentrée seulement sur le fonctionnement efficace des marchés mais on ne s'est guère soucié de que la mondialisation signifie pour les personnes, les familles, les communautés locales, les identités, et des possibilités ou risques qu'elle comporte pour le progrès de l'égalité entre hommes et femmes. Pourtant, il faut rappeler les avantages que la mondialisation peut apporter. Elle permet de promouvoir des sociétés ouvertes, des économies ouvertes, plus de débouchés et des échanges plus libres de biens, de connaissances et d'idées, de cultures, de personnes. Elle démontre une grande aspiration de l'être humain; construire ensemble autant que nous le pouvons pour parvenir à un monde plus équitable.

Cette mondialisation suppose non seulement l'internationalisation des facteurs qui relèvent du capital physique et financier – même s'il est vrai que ce sont ceux qui circulent le plus vite, et souvent sans contrôle, sans responsabilité sociale, sans gouvernance démocratique – mais aussi l'internationalisation du facteur travail. C'est ici qu'entre en jeu l'immigration. L'immigration, comme d'autres éléments de la mondialisation, présente à la fois des défis et des possibilités. Il ne fait aucun doute que, pour mieux profiter de ces possibilités et pour réduire ces coûts éventuels, il faut que les mouvements migratoires soient canalisés et organisés en fonction des capacités d'accueil et des besoins du marché du travail du pays de destination afin d'offrir des conditions de travail dignes qui correspondent à la législation en vigueur. L'immigration doit être considérée comme une possibilité pour les pays d'accueil, possibilité qu'un gouvernement efficace et progressiste doit transformer en croissance et en progrès.

Maintenant, j'aimerais réfléchir à l'existence de trois dimensions de la mondialisation. Il y a la mondialisation des flux financiers, la transnationalisation des activités des entreprises et le développement des technologies de l'information et des communications.

Il est certain que la mondialisation des marchés financiers, l'augmentation du pouvoir des entrepri-

ses transnationales et la révolution des technologies de l'information et de la communication ont ouvert des possibilités de développement sans précédent. Mais ces possibilités n'ont pas encore bénéficié à beaucoup de régions qui se sont exclues du jeu de la concurrence mondiale et des avantages de l'évolution en cours.

On a calculé que les biens et les services produits dans le monde entier depuis cent ans, et principalement depuis cinquante ans, dépassent tout ce que l'humanité avait produit depuis le début de son histoire. Notre potentiel pour l'avenir est immense. Néanmoins, la comparaison entre les réalités que nous connaissons fait apparaître des résultats honteux: des pays immensément riches et d'autres qui sont presque réduits à la mendicité. Un sixième de la population mondiale vit dans l'indigence et ne sait pas si elle pourra manger le lendemain. Un grand nombre de personnes ne gagnent qu'un dollar par jour. Or des pays ont des revenus par habitant de 30 000 dollars, soit 82 dollars des Etats-Unis par jour.

Je ne considère pas que les impératifs de la libre concurrence nous condamnent à choisir entre l'efficacité économique et la justice sociale. Ce dilemme n'existe pas.

Les exemples sont nombreux de politiques qui associent les deux, mais sans aucun doute celui de l'éducation est le plus éloquent. Un système éducatif qui inclut l'enseignement de langues et des nouvelles technologies sert à promouvoir l'égalité des chances en même tant que la productivité et que le potentiel de croissance, pour aboutir à une économie plus efficace et plus égalitaire.

Le défi qui est le nôtre, nous le savons bien en Europe, n'est pas de défendre à tout prix un modèle qui pourrait exiger des réformes. Il consiste à trouver des réponses efficaces et à adapter la législation du travail, les institutions, les pratiques de dialogue social et la négociation collective aux exigences d'une concurrence économique dans laquelle l'innovation et les connaissances occupent une place sans précédent.

Je suis absolument convaincu que la réponse à cet enjeu complexe implique un effort sérieux de concertation sociale tripartite, laquelle, à son tour, oblige à un certain courage et à une certaine disponibilité en vue de parvenir à des compromis politiques. Sans cette ouverture au dialogue, qui est l'essence de cette institution, et sans une interaction des responsabilités entre les acteurs institutionnels de la vie politique et sociale, sans cette conscience que le bien collectif et la notion de service public doivent primer sur les intérêts et stratégies particulières, à mon sens, la probabilité que nous puissions contribuer à l'édification de sociétés véritablement solidaires sera remise en cause.

Il faut rappeler que de nouveaux acteurs occupent une place prépondérante sur la scène internationale: le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, principalement. L'OIT, cette institution qui s'appuie sur sa tradition tripartite, son expérience et sa compétence pour comprendre les réalités les plus quotidiennes, doit jouer son rôle de pionnière. En particulier, elle doit concevoir de nouvelles idées et redéfinir son engagement au sein de la communauté internationale.

La coopération intergouvernementale, avec les nouveaux facteurs de l'économie, doit se développer dans différents domaines et, notamment, de concert avec l'Organisation mondiale du commerce,

les institutions de Bretton Woods et l'ensemble des institutions du système des Nations Unies.

Concernant l'Organisation mondiale du commerce, il existe une complémentarité évidente entre les objectifs du système commercial multilatéral et ceux de l'OIT. L'ouverture au commerce a été un vecteur puissant de croissance économique et de prospérité. L'augmentation des niveaux de vie dans le monde a fortement contribué au progrès social.

L'ouverture favorise la création d'emplois. Mais, s'il est source d'avantages pour l'ensemble de la population, le processus d'adaptation entraîne aussi des effets négatifs pour de nombreuses personnes directement intéressées.

Il incombe donc à l'Etat et aux organisations internationales d'aider ces personnes par des mesures concrètes. Le rapport *L'emploi dans le monde 1998* indiquait déjà que les pays les plus ouverts aux échanges internationaux disposaient aussi de mécanismes de redistribution sociale extrêmement avancés. Toutefois, il ne faut pas renvoyer leurs problèmes aux seuls Etats, en les considérant séparément. Il faut mondialiser notre réponse, la réponse sociale, la mondialisation. Une coopération efficace doit s'instaurer entre l'OMC et l'OIT. Ce rapprochement doit permettre l'établissement d'un débat ouvert sur l'interaction entre le commerce et les normes fondamentales du travail.

Nouvelles règles, extension des droits, garanties sociales et, en définitive, la dignité pour les travailleurs du monde entier. Par ailleurs, nous avons besoin d'instruments qui nous permettent de mieux utiliser nos connaissances.

La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi fait partie de ces instruments.

L'objectif est de garantir que le respect des droits sociaux fondamentaux soit, pour chaque pays, un avantage comparatif qui témoigne du bon fonctionnement de l'économie nationale.

Ainsi, on franchirait un pas décisif pour associer politique sociale et politique économique. La communauté internationale est condamnée aujourd'hui à mieux répondre à ces questions qu'elle ne l'a fait lors de la grande dépression. Grâce aux compétences avérées des organisations internationales, grâce à leur autorité morale, je pense notamment à l'OIT, elle est en mesure d'apporter une réponse à nos questions.

La relation de l'Espagne avec l'OIT a déjà une longue histoire. J'aimerais simplement rappeler à ce sujet la contribution de l'OIT – et notamment de la Confédération internationale des syndicats libres –, au rétablissement des libertés syndicales qui avaient été supprimées par la dictature franquiste.

A ce rétablissement de libertés que la dictature avait abrogées, une personne bien connue de cette Organisation a apporté une contribution décisive, je veux parler du ministre du Travail de la seconde République, Francisco Largo Caballero, dont je souhaitais évoquer le souvenir aujourd'hui.

Quant à la relation actuelle de mon pays avec l'OIT, j'aimerais simplement rappeler notre engagement en sa faveur, dont témoignent la ratification et le respect des conventions ainsi que les multiples formules de coopération que nous pratiquons et que j'ai bien l'intention de poursuivre et d'approfondir.

L'avenir de l'OIT et son rôle dans un nouvel ordre international qui mette en avant la dimension sociale de la mondialisation, les droits sociaux au XXI^e siècle, comme j'ai pu le dire très largement au

cours de cette intervention, constituent un aspect clé de ma vision politique des affaires internationales. C'est pourquoi, je souhaite remercier, une fois encore, cette noble institution, de m'avoir donné la possibilité de contribuer à cette réflexion nécessaire.

Mais je souhaite dédier mes derniers mots à l'expression de la solidarité, et j'aimerais aussi vous demander votre appui. Comme vous le savez tous, les attentats terroristes de Madrid, le 11 mars, ont coûté la vie à de nombreuses personnes. Récemment, le gouvernement espagnol a décidé de rendre hommage aux victimes en tant que travailleurs, car nous considérons que toutes étaient unies par le fait que, d'une façon ou d'une autre, elles accomplissaient un travail pour la société. C'est pour toutes ces victimes du terrorisme, qui ont vu leur vie de travail interrompue brutalement, que je vous demande maintenant reconnaissance et solidarité.

Je m'adresse à vous tous, participants à cette session de la Conférence internationale du Travail. J'aimerais étendre cette reconnaissance et cette solidarité à tous ceux qui souffrent des effets de la violence, de la misère et de la guerre et, notamment, aux citoyens de l'Iraq. Reconnaissance et solidarité qui doivent s'appuyer sur l'engagement de tous, de toutes les délégations, de tous les représentants des gouvernements, des organisations d'employeurs et des syndicats. Engagement à défendre les principes de la liberté et de l'égalité pour tous, engagement à abolir la guerre et le terrorisme, engagement pour la dignité des personnes et la protection de leur vie et de leur intégrité.

Si je le dis ici, à l'OIT, dans cette institution qui fait partie du système des Nations Unies, c'est pour nous exhorter à renforcer tout ce qui témoigne d'une expression universelle de la civilisation humaine.

Pour ce que représente une institution comme celle-ci, qui ne connaît ni frontières ni langues, ni cultures, ni peuples différents, pour une organisation qui défend l'un des droits les plus précieux qui soit, celui qui donne à l'homme sa dignité - le droit au travail - c'est une exhortation à surmonter les différences, à faire du dialogue - véritable outil de travail pour cette organisation - la grande aspiration d'un nouvel ordre mondial. Le dialogue est l'émanation de la raison et la raison se construit toujours sur une éthique, sur des valeurs de coexistence. Là où règnent la raison et le dialogue, dans la maison du verbe, les droits vont en se renforçant, les plus humbles voient toujours leur sort s'améliorer. Il est toujours possible de reconnaître que l'histoire de l'humanité, à l'évidence, peut progresser, comme nous l'avons vu au XX^e siècle, té-

moins de tant de souffrances subies par tant d'êtres humains.

Dans l'ancien bâtiment du BIT, qui est actuellement le siège de l'Organisation mondiale du commerce, il y avait une maxime inscrite: «Qui veut la paix prépare la justice». Je crois fermement que c'est aujourd'hui encore, la meilleure règle qui soit pour l'Organisation internationale du Travail, comme pour nous tous. C'est aussi la meilleure expression de cet engagement collectif.

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président, je représente un gouvernement et un pays qui se sont engagés à défendre les droits et la dignité des travailleurs partout dans le monde. Je représente un gouvernement et un pays dont le grand objectif aux yeux du monde est de promouvoir la solidarité et la paix. Je représente un gouvernement et un pays qui croient aux Nations Unies, qui croient à l'Organisation internationale du Travail et qui vont tout mettre en œuvre, y compris la force de leur utopie, pour affermir les Nations Unies, la vision partagée du monde et les droits des travailleurs, partout dans le monde. Nous sommes convaincus qu'ainsi nous lèguerons au monde un patrimoine de dignité qui marquera profondément le XXI^e siècle. Merci.

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Président, du gouvernement espagnol, M. José Luis Rodríguez Zapatero, messenger de la paix et du progrès social. Nous savons que vous avez un emploi du temps très chargé et vous n'avez pu vous libérer que quelques heures pour venir à Genève et prendre la parole devant notre Conférence. Au nom de tous les délégués présents à cette 92^e session de la Conférence et en mon nom propre, je tiens à vous exprimer notre profonde reconnaissance non seulement pour la richesse de votre message, mais également pour l'effort que vous avez fait de venir et de nous honorer de votre présence. Je pense pouvoir dire au nom de tous les délégués ici présents que ce geste de votre part est pour nous un témoignage éloquent de l'engagement de l'Espagne et de votre engagement personnel en faveur des idéaux de l'Organisation internationale du Travail.

En tant que Dominicain et latino-américain, j'éprouve une fierté toute particulière d'avoir pu vous recevoir en tant que Président de cette Conférence. L'Espagne n'est pas seulement la mère patrie de l'Amérique latine, mais aussi un modèle de tolérance, de démocratie, de solidarité, de vertu et de dignité. Elle doit être, dès aujourd'hui, notre voix au sein de l'Union européenne.

(La séance est levée à 16 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Huitième séance (spéciale)</i>	
Allocution de Son Excellence M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du gouvernement espagnol	1
<i>Orateurs: Le Président, Le Secrétaire général, M. Rodríguez Zapatero</i>	